



PARC NATUREL MARIN DE MAYOTTE

Conseil de gestion en date du 17 mai 2018

Délibération PNMM_2018_06

Election du Président

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-3 à L. 334-5, R. 334-15, R. 334-32 à R. 334-36,

Vu le décret n° 2010-71 du 18 janvier 2010 portant création du parc naturel marin de Mayotte

Vu l'arrêté conjoint n°13030 du 29 septembre 2015 portant nomination des membres du Conseil de gestion du Parc naturel marin de Mayotte,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°992/SG/2017 du 11 septembre 2017 portant modification de la composition du Conseil de gestion du Parc naturel marin de Mayotte,

Vu le règlement intérieur du Parc naturel marin de Mayotte approuvé par délibération du Conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées en date du 24 février 2016,

Vu le procès-verbal de dépouillement en date du 17 mai 2018,

Considérant que le quorum est atteint, et qu'en conséquence le conseil de gestion peut valablement élire son président,

Article 1 :

Après déroulement du scrutin et dépouillement par les assesseurs, **M. DAHALANI Abdou** est déclaré élu président du conseil de gestion du Parc naturel marin de Mayotte.

Article 2 :

Cette délibération sera inscrite au recueil des actes administratifs de l'Agence française pour la biodiversité.

Le vice-président du conseil de gestion du
Parc naturel marin de Mayotte, assurant la présidence par intérim,

Régis MASSEaux



PARC NATUREL MARIN DE MAYOTTE

Conseil de gestion du 17 mai 2018

Procès-verbal de dépouillement Election du Président

Président du bureau de vote :

Régis MASSEAU, vice-président assurant l'intérim de la présidence du conseil de gestion

Assesseurs (commissaires du Gouvernement) :

M. DE WISPELAERE, secrétaire général, représentant M. le Préfet de Mayotte

M. CIBORSKI Thomas, représentant M. le Préfet de La Réunion, représentant de l'Etat en mer dans la zone maritime sud de l'océan Indien

Secrétaire : Mme Cécile PERRON

Scrutateurs :

M. MOUHAMADI Moussa

Mme HOLTZINGER Caroline

Candidats : M. DAHALANI Abdou

Résultats des votes :

	Votants	Suffrages exprimés	Pour M. DAHALANI Abdou	Blancs	Nuls
1er tour	25	21	21	4	0
2ème tour	-	-	-	-	-
3ème tour	-	-	-	-	-

Le président du bureau de vote

Le secrétaire

Les scrutateurs

Les Commissaires du Gouvernement,

LTN Thomas Ciborski

Eric de Wispeleare
Secrétaire général protectorat Mayotte